

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

M22- 0012260

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 882 Société : 115962

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ABBED AZIZ

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Autorisation CNI-A-215 / 2019

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie M22-0012260

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.

Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier d'El Jadida - Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-709890

□ Maladie
□ Dentaire
□ Optique

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : *082*
Société :

Actif
 Pensionné(e)
 Autre :

Nom & Prénom : *HASSAN BOUAFIA*

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :
Total des frais engagés :
Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : *Dr. HASSAN BOUAFIA - NEUROLOGISTE - 6A, Rue Med Sedki - Casablanca - 20000 - 05 22 20 45 45*

Date de consultation : *22/03/2022*

Nom et prénom du malade : *SEYRADJI*

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Epfant

Nature de la maladie : *Affection Neurologique*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : _____ Le : _____

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/10/2010	CS	CS	300 DU	INP : 11111111 Dr. NEUZET RAMZI 64, Rue Med Sfar - Casablanca E-mail : drneuzet@yahoo.fr - Per Bd. Ziroua Dr. NEUZET RAMZI - CASABLANCA
	4 ETS	93	100 DU	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DU PHARMA 105, Avenue Hassan II Casablanca 20830 Tél. : 0522 462222 Fax : 0522 462222	22/10/2010	259.70

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

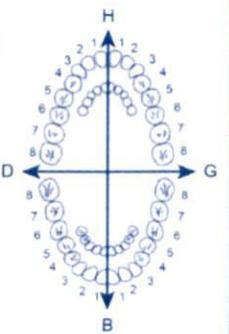
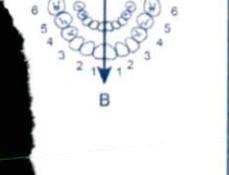
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : []
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES				
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				
H	25533412 00000000	21433552 00000000	G	
D	00000000 35533411	00000000 11433553	B	
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
				

LA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Hanane Ramzi

NEUROLOGUE

Spécialiste des Maladies
du système nerveux, du Muscle
et de la colonne vertébrale.

Electroencéphalographie (EEG)
Electromyogramme (EMG)

64, Rue Mohamed Sedki, 1er étage N° 2
par Bd. Ziraoui - Casablanca
Tél.: 05 22 27 81 82 - 06 15 20 55 86



الدكتورة حنان رمزي
اختصاصية في أمراض الجهاز العصبي

والعضلات والعمود الفقري.

مرض الصرع

التخطيط الكهربائي للدماغ (الشبكة)

التخطيط الكهربائي للأعصاب والعضلات

64، زنقة محمد صدقى - الطابق الأول رقم 2

عبر شارع الزيراوي - الدار البيضاء

الهاتف : 06 15 20 55 86 - 05 22 27 81 82

CASABLANCA, le 22/3/2022

الدار البيضاء، في

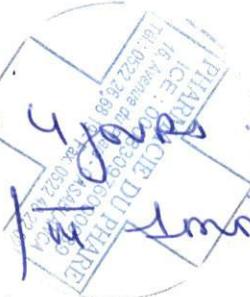
M^{me} hafida Sehadj:

1) Sulpiride gélule:

1gél x 2/j | m 4 jours

ف 1gél le soir | j m 2 mois.

99,00



2) Magnémine cp:

1cp le soir | j m 2 mois :

37,00



3) Duloxétine - cps 2cps le soir | j m 2 mois

à prendre 1/2 heure

puis 2 cp en cas de douleurs.

4) Di-Tudo 50mg cp

53,00 1cp x 2/j après repas sur 3 jours

à 1cp en cas de douleurs.

5) Zolém cp

70,00 1cp en cas de Nausées ou
douloures gastriques

259,70

Dr. Hanae RAMZI
NEUROLOGUE
64, Rue Mouloud Seddiki - Par Bd. Ziraoui
1er Etage Appt. no 2 - CASABLANCA
Tél: 022 27.01.82



ZOLAM® 30 mg

Lansoprazole

Hirwegs

14 gélules

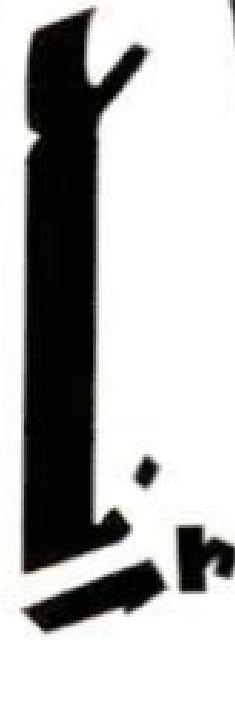
70,70

01/2022
06/2022
70DH70



CS0580

اندو میتاہین کالسیک پا نتھی بیدرات
Indo Metahin Calsek Pain Reliever



۱۵ قرص مذاب
T 50

LAPROPHAN
لپروفان

**Di-INDO® 50 mg 15 comprimés
dispersibles**

PPV 53DH00

EXP 09/2023
LOT 14020 3



Magmine

Magnésium 300 mg + Vitamine B6

Sans sucre

Sans sel

Sans gluten



30 Comprimés à avaler

LABORATOIRES
JUVA SANTE

MB783 0724
LOT PER

Prix

99 · 00

DULASTAN®

Paracétamol / Thiocolchicoside

500 mg / 2 mg



Voie orale

Boîte de 20 comprimés

دولاستان

RIM
Pharma

DULASTAN® 500 mg / 2 mg دولاستان

Boîte de 20 comprimés

علبة من 20 قرصاً

37,00

Docteur Hanane Ramzi

NEUROLOGUE



Spécialiste des Maladies
du système nerveux, du Muscle
et de la colonne vertébrale.

Electroencéphalographie (EEG)
Electromyogramme (EMG)

64, Rue Mohamed Sedki, 1er étage N° 2
par Bd. Ziraoui - Casablanca
Tél.: 05 22 27 81 82 - 06 15 20 55 86

الدكتورة حنان رمزي
اختصاصية في أمراض الجهاز العصبي

والعضلات والعمود الفقري.

مرض الصرع

التخطيط الكهربائي للدماغ (الشبكة)

التخطيط الكهربائي للأعصاب والعضلات

64, زنقة محمد صدقى - الطابق الأول رقم 2

عبر شارع الزيراوى - الدار البيضاء

الهاتف : 06 15 20 55 86 - 05 22 27 81 82

CASABLANCA, le ... 22/03/2022
الدار البيضاء، في

NOTE D'HONORAIRES

NOTE D'HONORAIRES DU DR HANANE RAMZI CONCERNANT

Mme SENHADJI HAFIDA

POUR ELECTROENCEPHALOGRAPHIE (EEG),

REMONTE A 700 DH

Fait à CASABLANCA Le /22/03/2022

Dr. Hanane RAMZI
NEUROLOGUE
64, Rue Med Sedki - Bd. Ziraoui
1er Etage Appt. no 2 - CASABLANCA
T/T 05 22 27 81 82

Docteur Hanane Ramzi

NEUROLOGUE



Spécialiste des Maladies
du système nerveux, du Muscle
et de la colonne vertébrale.

Electroencéphalographie (EEG)
Electromyogramme (EMG)

64, Rue Mohamed Sedki, 1er étage N° 2
par Bd. Ziraoui - Casablanca
Tél.: 05 22 27 81 82 - 06 15 20 55 86

الدكتورة حنان رمزي
اختصاصية في أمراض الجهاز العصبي

والعضلات والعمود الفقري.

مرض الصرع

التخطيط الكهربائي للدماغ (الشبكة)

التخطيط الكهربائي للأعصاب والعضلات

64, زنقة محمد صدقى - الطابق الأول رقم 2

عبر شارع الزيراوى - الدار البيضاء

الهاتف : 06 15 20 55 86 - 05 22 27 81 82

CASABLANCA, le

22/03/2022

الدار البيضاء، في

NOTE D'HONORAIRES

LA NOTE D'HONORAIRES DU DR RAMZI Hanane CONCERNANT

Mme SENHADJI HAFIDA

REMONTE A TROIS CENT DIRHAMS POUR CONSULTATION
SPECIALISEE (C2).

DR. Hanane RAMZI

Dr. Hanane RAMZI
NEUROLOGUE
64, Rue Med Sedki - Par Bd. Ziraoui
1er Etage App. n° 2 - CASABLANCA
Tél. 05 22 27 81 82

